

**FORMULAIRE simplifié VOLET 1 JEUNE MEDECIN DE MEDECINE GENERALE EN TEMPS PARTAGE
 VILLE/ HOPITAL**

VOLET 1 - IDENTIFICATION DES STRUCTURES DE SOINS PARTENAIRES DU PROJET	
Exercice hospitalier à temps partiel (poste de contractuel recruté à temps partiel 50% échelon 2)	Exercice ambulatoire
Nom : CH Eure Seine Type : Sanitaire ☒ ETS public ☐ ETS privé ☐ ESPIC	Nom : Maison De Santé Pluridisciplinaire Eure Madrie Seine Type : maison de santé pluridisciplinaire médico-sociale. ☐ Centre de santé ☒ Maison de santé pluridisciplinaire ☐ Cabinet libéral
Adresse : Rue Léon schwartzenberg CP : 27015 Ville : Evreux FINESS : 270000359 Directeur : L CHARBOIS Courriel / Téléphone : 02.32.33.80.02 Directeur.general@ch-eureseine.fr	Adresse : 3 rue Roland Roche, CP : 27600 Ville : Gaillon FINESS : ☒ Il s'agit d'une zone sous-dense (ZIP / ZAC) ☐ Il s'agit d'un quartier politique de la ville
Service et chef de service pour le poste proposé : Service Accueil Urgences, site de VERNON Arnaud DEPIL DUVAL Courriel : amaud.depil-duval@ch-eureseine.fr Téléphone : : 02.32.33.85.10	Nom du responsable du projet au sein de la structure ambulatoire et/ou du Directeur de la structure ambulatoire: « obligatoire » Pierre FAINSILBER Courriel : p.fains@gmail.com Téléphone 06 14 66 33 80

DESCRIPTIF DU PROJET MEDICAL PARTAGE ENTRE LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Intitulé du projet médical : soins non programmés et télé-médecine : un outil d'optimisation du parcours de santé du patient.

Eléments permettant de justifier de l'intérêt de l'accueil d'un nouveau professionnel à temps partagé :

Une dynamique déjà en place :

Depuis 2018 Le Dr. Fainsilber président du CTS Evreux, coordinateur de la MSP de Gaillon et M Charbois, vice-président du CTS Evreux, directeur du CH Seine Eure collaborent pour mettre en œuvre des postes de médecins généralistes partagés entre les soins primaires et l'hôpital.

Mme Lefranc Directrice adjointe du CH Eure Seine, M Holé Directeur de la CPAM de l'Eure, M Libermann directeur département adjoint de l'ARS et C ALEXANDRE directrice des Affaires médicales du CH ES se sont joint à nous à plusieurs reprises pour mettre en œuvre le projet qui doit voir le jour durant le 2^e semestre 2019.

Au sein de la MSP un local dédié aux soins non programmés sera disponible dans les mois à venir (salle de 35 m² avec accès pompiers sur la rue et accès indépendant aux heures de fermeture de la MSP (plans à disposition).

Le dispositif « 200 MG » est donc dans la logique de la dynamique déjà mise en place sur le territoire par ses différents acteurs. Cette réflexion est menée du fait de la situation démographique catastrophique du territoire et du département connue autant dans le secteur libéral ambulatoire qu'hospitalier.

Un fléchage des activités autant hospitalières que libérales a été déjà fait.

En secteur hospitalier (liste non exhaustive selon les compétences des médecins recrutés) : plusieurs postes peuvent être proposés

Poste 1 : urgences de niveau 4 et 5 aux services d'urgences adultes et/ou pédiatriques

Poste 2 : PASS et service de santé publique notamment les vaccinations.

Poste 3 : mise en place de la télé-expertises auprès des experts présents sur le site au bénéfice des médecins de soins primaires, plus à moyen terme, n'ayant pas actuellement les moyens nécessaires pour ces déploiements

En secteur Ambulatoire :

- Suivi et prise en charge des patients préférentiellement **sans médecin traitant** (estimés à plus de 4000)
- Promotion et développement de la **téléconsultation** des patients isolés et de la **télé-expertise** avec les référents experts de l'hôpital où il exerce son autre temps partiel
- Participation à la prise en charge des **soins non programmés en soins primaires**.

Le candidat accueilli participera-t-il à la Permanence des Soins Ambulatoires ?

☒ oui

☐ non

Si oui, dans quel cadre (lieu, activité, fréquence) ? Soins non programmés en cabinet de consultation dédié

Présentation des effectifs dans la structure de soins hospitalière :

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	5	0	0
Médecins salariés	338 (214 ETP)	ND	10
Internes	80	ND	
Externes			
Autres (précisez) :			

Présentation des effectifs dans la structure de soins libérale

Statut	Effectif actuel Sur le territoire de la communauté de communes 30000 hab	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	14 (5 au sein de la MSP)	5	3 dans le 2 ans 7 dans les 3 ans (1 au sein de la MSP et les 2 ophtalmologistes)
Médecins salariés	0	Sans objet	
Internes	4/ an (2/an dans la MSP)	Sans objet	
Externes	6/an (3/an dans la structure)	Sans objet	
Autres (précisez) :	Pas de spécialiste. plus de médecin de PMI. pas de CMP		

Autres éléments sur les structures d'accueil :

1/ structure ambulatoire :

la notion de structure d'accueil ambulatoire doit tenir compte du territoire et non uniquement de la MSP. De ce fait nous avons intégré les effectifs du territoire et non de la MSP uniquement.

Les points critiques sont :

- Depuis 3 ans, 4 médecins généralistes (5500 patients médecins traitants) sont partis à la retraite. Deux MG se sont installés pour tenter de les remplacer (ils cumulent moins de 2000 patients médecin-traitants à eux deux)
- 1 médecin gynécologue et 1 pédiatre sont partis également à la retraite. Il n'y a plus de médecin de PMI. Le département est lui aussi sous doté dans toutes les spécialités ce qui engendre un surcroît d'activité des médecins généralistes
- En juin 2019 un médecin qui affiche 4500 patients médecin traitant (moyenne française à 800 patients) affirme partir en retraite sans successeur identifié à ce jour.
- Dans les deux ans deux autres MG doivent prendre leur retraite sans successeur identifié à ce jour.

Les points positifs sont :

- Une maison de santé pluridisciplinaire qui a attiré plus de 12 nouveaux professionnels de santé en 3 ans
- La MSP accueille le siège de la PTA.
- La MSP dispose d'un matériel de visio-conférence
- Un CLS en cours d'élaboration
- Une CPTS naissante sur le territoire sous l'impulsion de la MSP de Gaillon.
- Une culture pluridisciplinaire déjà développé sur le territoire.
- Une implication forte des élus dans les problématiques de santé.

VOLET 3 – DESCRIPTIF DU PROFIL DE POSTE

Quotités de travail sur les 2 ans du poste (exprimées en demi-journées)

Année 1

Etablissement: 50%

Structure ambulatoire: 50%

Année 2

Etablissement : 50%

Structure ambulatoire : 50%

Description des activités cliniques en établissement et dans la structure ambulatoire :

Dans la structure ambulatoire :

Si le médecin ainsi recruté complète un ou plusieurs autres temps partiel du dispositif ville hôpital Eure Seine en gestation sur le territoire nous avons évoqué une organisation telle que (projet) :

- 9h-12h : Suivi et prise en charge des patients préférentiellement sans médecin traitant
- 12h-14h : Téléconsultation, téléexpertises et visite à domicile
- 14h -18h (voire 20h selon le nombre de médecin) : soins non programmés de proximité

Pour libérer du temps médecin un binôme Médecin-infirmier pourrait être mis en œuvre avec l'aide des collectivités locales ou départementales

En établissement de sante

Poste 1 :

Prise en charge des patients adultes et pédiatriques se présentant aux urgences du site de Vernon ainsi que des patients hospitalisés en UHCD. Formation en interne à la pratique des différentes techniques utilisables en médecine libérale : échographie clinique, prise en charge de la traumatologie simple, connaissance des réseaux de soins hospitalier, prise en charge des urgences vitales dans les premières minutes, usages du numérique en santé.

Le praticien de par sa participation à la structure ambulatoire, va également permettre d'améliorer la connaissance des réseaux de ville par les services d'urgence et l'hôpital.

Poste 2 :

Ce médecin intégrera une équipe pluridisciplinaire (médecins, IDE, cadre de santé, secrétaire, assistante sociale, psychologue) au sein d'un département de santé publique :

- Consultations de médecine générale (dépistage, bilan, orientation de première intention, vaccination et prévention) auprès des populations précaires à la PASS.
- Renforcer l'offre vaccinale en participant aux missions de l'équipe mobile de vaccination
- Mise en place d'une stratégie de valorisation autour des actions de préventions réalisées par le département de santé public

Autres activités (facultatif) :

En ambulatoire, possibilité de participer :

- aux soins portés aux demandeurs d'asile du territoire (plus de 250 personnes au sein d'un CADA et en hébergement sociaux
- aux RCP au sein de la MSP

En hospitalier :

Poste 1 :

Précisons tout d'abord que bien que le praticien sera affecté au site de Vernon, les activités hors-cliniques sont communes entre les 2 sites.

Participation aux formations e-learning du service, participation aux activités de recherches et aux publications d'articles et de poster.

Encadrement des internes de médecine générale et des projets de thèse de médecine générale, participation à l'élaboration des programmes de formation des internes de médecine générale (Evreux et Vernon).

Elaboration de protocoles de sortie et de documents de liaison.

Participation au GHT Urgences en tant que représentant de la médecine ambulatoire (il sera le lien entre le GHT Urgences et les représentants de la médecine ambulatoire).

Perspectives de carrière éventuelles sur le territoire à l'issue des deux années de temps partagé :

Installation libérale ou en collaboration dans la structure ambulatoire

Ces propositions de poste participent à la mise en place du réseau ville-hôpital dans le cadre du GHT.

En ce qui concerne le poste Urgences ;

Création d'une unité de type urgences ambulatoires au sein de l'établissement correspondant à l'activité de type urgences médicales de niveau IV et V (correspondant à la prise en charge d'un centre de soins non programmé avec accès à l'imagerie et la biologie). Ce type de structure permet à la fois de désengorger les urgences (dont la mission est de traiter les urgences les plus graves en priorité) et les cabinets de médecine générale qui pourront diminuer le taux de consultation d'urgence pour améliorer la mise en place de la médecine de prévention et de suivi.

VOLET 4 –PARTENAIRES DU PROJET (établissement / structure ambulatoire) :

Etablissement de santé

Signature du directeur : *L. CHARBIS Directeur Général*
 Pour le directeur et par délégation,
 La personne chargée des affaires médicales
 C Alexandre

Date :

Structure ambulatoire

Signature du responsable de la structure ambulatoire :

Date :